



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Mohawk	Campbellville			
<b>Date</b>	Jeudi 30 janvier 2020	<b>Heure de départ</b>	19 h 10		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : -5 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course de qualification</b>	6 JoDo	<b>Inscriptions totales</b>	95/135
<b>Total des paris mutuels</b>	\$1,485,677				
Contact   Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Stewart, David	Dorion, John	Lindberg, Gunnar

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

### Bureau

Jody Jamieson a été autorisé à se retirer de ses six courses de la soirée.

Mark Goddard – Sanction pécuniaire de \$200 – a effectué le changement d'équipement trop tard pour le cheval #5, "Farmers Tan", pour la Course 9. Règle 22.24 de la CAJO. SB 50792

### Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Examen du dernier droit – Le #5, "Oh K Man", (James MacDonald), devait visiblement vers l'extérieur. Aucune infraction à la règle de la CAJO 22.05.01(e).

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler

Course 5 – Rien à signaler.

Louis Philippe Roy (meneur du #2, "E L Wild Spirit") – Sanction pécuniaire de \$100 – Défaut de garder les deux pieds dans les étriers. Règle 22.19 de la CAJO. SB 49646

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Trevor Henry a été autorisé à se retirer des Courses 9 et 10.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Nouvel alcootest pour les meneurs de cette course.

### Réclamations

Course 2 – Le #7, "Easy Flyer" (1 réclamation), pour \$17,000, par les propriétaires Steve Taylor et Pam Forgie, entraîneuse Pam Forgie.

Course 3 – Le #6, "Alpha Seelster" (1 réclamation), pour \$14,000, par le propriétaire Stewart McQueen, entraîneuse Danielle St. Louis.

Course 3 – Le #7, "P L Molly" (1 réclamation), pour \$22,500, par les propriétaires William Johnstone, William Gillam, entraîneur Joe Pereira.

Course 3 – Le #8, "Esquire" (4 réclamations), pour \$15,000, par les propriétaires Ecurie Richard Moreau Inc., Michael Gaudreault, Justin Robson, entraîneur Richard Moreau.

Course 3 – Le #10, "Hopes Solo" (1 réclamation), pour \$15,000, par la propriétaire-entraîneuse Mandy Archer.

Course 5 – Le #2, "E L Wild Spirit" (1 réclamation), pour \$10,000, par La Ferme Tag, Les Ecuries GLD Inc., entraîneur Gerard Demers.

Course 5 – Le #7, "Casimir Overdrive" (1 réclamation), pour \$10,000, par le propriétaire Mike & Sam Sergi, entraîneur Richard Moreau.

Course 9 – Le #3, "Chocolate Swirl" (1 réclamation), pour \$15,000, par le propriétaire Keith Cassell, entraîneur Fred Bourgault.

Course 9 – Le #4, "Don't Dilly Dally" (1 réclamation), par le propriétaire Sylvain Descheneaux & Helene Hoffer (CC#13235), entraîneur Richard Moreau.